FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	437
Moto-Club	BRIGUEUIL MX CLUB
N° d'affiliation	C3337
Date	24 JUIN 2018
Lieu	BRIGUEUIL
Organisateur technique	BRIGUEUIL MX CLUB
E-mail	sebdebiais@hotmail.fr
Téléphone	06.66.86.27.53

MOTOCROSS
CDF MINIVERT

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GIRAULT Patrice	Licence : 158996
Délégué FFM (Président du Jury)	HEBERT Philippe	Licence : 012712
Membre du Jury	BRONSZEWSKI Jean Claude	Licence : 105189
Membre du Jury	NICOLAS Agnès	Licence : 018221
Educateur FFM	MARCON Bruno	Licence : 016447
Commissaire technique responsable	MARTIN Jean Michel	Licence : 016659
Responsable du chronométrage	GOURAUD Bernard	Licence : 011900
Responsable parc coureur	GERVAIS Hervé	Licence : 011419

Article 3 Catégories & Engagements

Minivert 65

Age ---------- De 8 à 12 ans
Licences ------ Inter Jeune / LUE / NJ
Cylindrée ----- 65cc
Plaques ------- Numéro blanc sur fond bleu

Minivert 85

Age ---------- De 9 à 12 ans
Licences ------ Inter Jeune / LUE / NJ
Cylindrée ----- 85cc
Plaques ------- Numéro blanc sur fond bleu

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 13 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2006).*

EPREUVE FFM N° 437
VISA LMPC N° 21-18
ST-LEGER de la MARTINIERE 13-04-18

Récompenses :

Une coupe sera offerte aux trois premiers du classement de la journée pour chacune des catégories.

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Dr Isabelle DUMAS-REAM**

Nombre de secouristes ..... **8 (+4 ambulanciers)**

Hôpital le plus proche ..... **Saint-Junien**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) ..... **15 min**

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **LES CONCHES**

Adresse ..... **16420 BRIGUEUIL**

Capacité Moto :

Pendant les essais : **40**

En manche : **40**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1362 m**

Largeur minimum de la piste ..... **5 m**

Largeur de la grille ..... **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **112 m**

Nombre d'OCP* **21**

**Officiels Commissaires de Piste*

EPREUVE FFM N° 437
VISA LMPC N° 21-18
ST-LEGER de la MARTINIERE 13-04-18

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : **08/03/2018**

Visa de la Ligue

Date : 13-04-18

LMNA Ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine

Signature numérique du Secrétariat P.O. de M. Patrick LAMOUREUX
E-mail : ligue-motocycliste-reg-poitou-charentes@orange.fr
Le 04/05/2018 18:50

DEGRACUWE

Visa de la FFM

Date : 22/05/2018
Numéro : 18/0515

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine FFM Poitou-Charentes

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 437
Moto-Club —— BRIGUEUIL MX CLUB
N° d'affiliation —— C 3337
Date —— 24 JUIN 2018
Lieu —— BRIGUEUIL
Organisateur technique - BRIGUEUIL MX CLUB
E-mail —— sebdebiais@hotmail.fr
Téléphone —— 06.66.86.27.53

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date ---------- SAMEDI 23 JUIN 2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
15h00	20h00	**Contrôles administratifs**	Toutes catégories	
15h00	20h00	**Contrôles techniques**	Toutes catégories	

EPREUVE FFM N° 437
VISA LMPC N° 21.18
ST-LEGER de la MARTINIERE 13-04-18

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine
- 35 -

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM ——— 437
Moto-Club ——— BRIGUEUIL MX CLUB
N° d'affiliation ——— C 3337
Date ——— 24 JUIN 2018
Lieu ——— BRIGUEUIL
Organisateur technique - BRIGUEUIL MX CLUB
E-mail ——— sebdebiais@hotmail.fr
Téléphone ——— 06.66.86.27.53

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date ---------- DIMANCHE 24 JUIN 2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h00	08h00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
7h00	08h00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
7h45	8h00	Briefing commissaires		
		Mise en place commissaires		
		Briefing pilotes MINIVERT		
8h00	8h15	Essais Libres + Chronos	OPEN	5+10min
8h20	8h40	Essais libres + Chronos	125 cm3	5+15min
8h45	9h00	Essais libres	MINIVERT 85 cm3	15 min
9h05	9h20	Essais libres	MINIVERT 65 cm3	15 min
9h30	9h40	Essais libres	MINICROSS	10 min
		Pause		
10h00	10h05	Test de départs	MINIVERT 85 cm3	
10h10	10h20	Essais chronométrés	MINIVERT 85 cm3	10 min
10h25	10h30	Test de départs	MINIVERT 65 cm3	
10h35	10h45	Essais chronométrés	MINIVERT 65 cm3	10 min
10h50	11h15	Manche I	125 cm3	20 min+1t
11h20	11h40	Manche I	OPEN	15 min+1t
11h45	12h00	Manche I	MINICROSS	10 min +1t
		DEJEUNER		
13h10		Mise en place commissaires		
13h20	13h45	Manche 2	125 cm3	20 min+1t
13h50		Tour reconnaissance	MINIVERT 85 cm3	
14h00	14h25	Manche I	MINIVERT 85 cm3	15 min+1t
14h30		Tour reconnaissance	MINIVERT 65 cm3	
14h40	15h00	Manche 1	MINIVERT 65 cm3	15 min+1t
15h05	15h25	Manche 2	OPEN	15 min+1t
15h30	15h45	Manche 2	MINICROSS	10 min+1t

EPREUVE FFM N° 437
VISA LMPC N° 21-18
ST-LEGER de la MARTINIERE 4-05-2018

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine

Date ---------- 24-06-2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
15h50		Tour reconnaissance	MINIVERT 85 cm3	
16h00	16h25	Manche 2	MINIVERT 85 cm3	15 min+1t
16h30		Tour reconnaissance	MINIVERT 65 cm3	
16h40	17h00	Manche 2	MINVIERT 65 cm3	15 min+1t
17h05	17h30	REMISE PRIX MINIVERT		
17h30	17h55	Manche 3	125 cm3	20 min+1t
18h00	18h20	Manche 3	OPEN	15 min+1t
18H30	18H40	REMISE PRIX MINICROSS		
18H40	18H50	REMISE PRIX 125 cm3		
18H50	19H00	REMISE PRIX OPEN		

EPREUVE FFM N° 437
VISA LMPC N° 21-18
ST-LEGER de la MARTINIERE 4-05-2018.

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine FFM Poitou - Charentes - 35 -